ANSSI | Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

SÉCURITÉ DES SYSTÈMES D'INFORMATION : LA FRANCE ET LE MAROC SIGNENT UN ACCORD DE COOPÉRATION

Ce 27 mai 2013 à Rabat, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), autorité nationale de cybersécurité et de cyberdéfense, et son homologue marocain, la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI), ont conclu un accord de coopération dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information.

Ce 27 mai à Rabat, l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI), autorité nationale de cybersécurité et de cyberdéfense, et son homologue marocain, la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI), ont conclu un accord de coopération dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information.

Basé sur le constat que des relations fortes entre partenaires de confiance sont à la base d'une prévention et d'une réaction efficace face aux incidents liés à la sécurité des systèmes d'information, cet accord formalise le partage d'informations, d'expériences et de bonnes pratiques entre les deux autorités nationales.

Il encourage le développement de la coopération entre la France et le Maroc dans ce domaine, en particulier au profit d'un renforcement des compétences de la DGSSI marocaine.

Signé par le secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale, M. Francis DELON, et par le ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé de l'administration de la défense nationale marocaine, M. Abdeltif LOUDYI, cet accord s'inscrit dans un cadre plus global de renforcement des liens de profonde amitié entre le Maroc et la France.

Communiqué de presse
133.45 Ko

PDF